

## Association STAM – Sauvons Tahiti l’Anse aux Moines

À la suite de l’annonce faite par Monsieur le Maire sortant d’organiser, en cas de réélection, un référendum local portant sur un investissement d’un million d’euros pour l’Anse aux Moines, l’association STAM souhaite apporter les éléments suivants :

---

STAM prend acte de la proposition de consulter les habitants de Plérin.  
Le référendum local peut constituer un outil démocratique utile, à condition que les électeurs disposent :

- D’une information complète,
- De données techniques transparentes,
- De scénarios chiffrés précis,
- Et d’une présentation loyale et exhaustive des enjeux.

Une consultation ne peut être éclairée que si elle repose sur l’ensemble des études disponibles, notamment celles relatives à l’élaboration de la cartographie du recul du trait de côte et aux travaux conservatoires envisagés sur la digue de l’Anse aux Moines (Pour rappel, ces travaux ont fait l’objet d’un appel d’offres au titre d’un marché public clos le 5 juin 2025).

---

La question ne peut se résumer à :

**« Faut-il investir un million d’euros sur l’Anse aux Moines ? »**

*(Cette estimation mérite d’être précisément documentée et explicitée.)*

Elle doit porter sur un point fondamental :

La protection du littoral ne constitue pas un projet de confort ou d’agrément.  
Elle relève de la sécurité publique, de la gestion des risques naturels et des obligations de la collectivité.

---

Avant toute consultation, STAM demande que soient ouverts au public :

- Tous les éléments relatifs à l’appel d’offres portant sur les travaux conservatoires de la digue de l’Anse aux Moines et principalement les offres globales de prix des soumissionnaires, dans le plus strict respect de la réglementation des marchés publics.
- Les études techniques et financières disponibles (Études géotechniques, documents relatifs à l’élaboration de la cartographie du recul du trait de côte, scénarios d’intervention, données d’entrées ...),
- Les estimations détaillées des coûts,
- Les hypothèses de financement (subventions, cofinancements, phasage).

Un débat démocratique suppose une information complète et partagée.

En conséquence nous demandons l'organisation de réunions publiques d'information permettant réellement aux habitants de disposer d'une présentation claire des éléments techniques et financiers et de poser leurs questions dans un cadre contradictoire et transparent.

---

L'Anse aux Moines et plus largement le littoral de Plérin « sur mer » ne doit pas être mise en concurrence avec les écoles, la santé ou d'autres politiques publiques fondamentales.

La sécurité du littoral et la prévention des risques ne s'opposent pas aux services publics essentiels.

Elles relèvent d'une responsabilité globale de gestion communale.

En conséquence, si un référendum devait être organisé, il conviendrait que l'ensemble des engagements budgétaires majeurs de la commune soient présentés de manière transparente et claire (en matière d'aménagement du territoire, d'équipements publics, de politique culturelle et sportive ou encore de développement touristique ...) afin que les habitants puissent mesurer les priorités dans leur globalité et les conséquences de leurs choix.

---

STAM demeure une association strictement apolitique.

Son action porte exclusivement sur :

- La protection du littoral,
- La sécurisation du sentier et de la digue,
- La recherche de solutions techniquement réalistes et financièrement soutenables.

Notre réunion publique d'information et assemblée générale 2026 se tiendra le 12 Mars à 20H30 salle Edelweiss au Ligué.